

Présents : Nicolas Loustau-Chartez - Loïc Lunion - Jérôme Cappicot - Michèle Haensel - Yannick Katlka- Monique Lapêtre - Pierre Patie -Manuel Hernandez- Romain Bouvier

Excusés : Aurore Guebara- Maryline Hustaix

Secrétaire de séance : Monique Lapêtre

1. Approbation du PV du 01/06/2022 : Voté à l'unanimité

2. Rapport du délégataire 2021 SUEZ sur le service de l'eau potable

Qualité physico-chimique :

Nombre de prélèvements : **10**

Proportion de prélèvements conformes : **100,00%**

Appréciation globale de la qualité :

L'eau distribuée en 2021 peut être qualifiée ainsi :

Pour les paramètres bactériologiques : **Eau de bonne qualité bactériologique**

Pour les paramètres physico-chimiques : **Eau de bonne qualité physico-chimique**

Qualité bactériologique :

Nombre de prélèvements : **10**

Proportion de prélèvements conformes : **10**

Liste des dépassements des limites et des références de qualité mesurés à PRECILHON

UDI : PRECILHON TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU 07/07/2021 2,55 NFU

- Nombre de dépassement des références de qualité : 1
- Recommandations pour l'unité de gestion : Une attention particulière doit être portée sur le maintien de teneurs de chlore suffisantes dans le réseau de distribution.

Conclusion sanitaire par unité de distribution

BACTERIOLOGIE : Eau de bonne qualité bactériologique.

PHYSICO-CHIMIE : Eau de bonne qualité physico-chimique.

3. Rapport de l'ARS 2021 sur la qualité de l'eau

Conclusion sanitaire par unité de distribution

BACTERIOLOGIE : Eau de bonne qualité bactériologique.

PHYSICO-CHIMIE : Eau de bonne qualité physico-chimique.

4. Rapport du Maire 2021 sur le service de l'eau potable

Prix du service de l'eau potable :

- Redevance de pollution domestique : 0.33€/m³
- Prix de l'eau : 1.56€/m³ → hausse +2.5%
- Recettes de la collectivité : 22 863 m³ x 0.100 (part communale) = 2 286€

Qualité de l'eau : QUALITE BACTERIOLOGIE : 100% conforme., QUALITE PHYSICO-CHIMIE : 100% conforme.

5. Rapport annuel du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Escou sur le prix et la qualité du service

Mise en service en mai 2022 de la nouvelle station d'épuration sur la commune de Ledeuix.

- ✓ Participation pour le financement de l'assainissement collectif : 1 000€/ nouveau logement raccordé
- ✓ Prix payé par les abonnés :
- Prime fixe : 70€
- Prix du m³ d'eau assaini : 1.50 €
- Taxe pollution par m³ d'eau : 0.25€
- TVA : 10% Soit 2.57€/m³

6. SDEPA : marché sur l'éclairage public :

Par délibération, la commune de Précilhon a transféré au SDEPA la compétence relative à l'exploitation de son parc d'éclairage public.

La formule de maintenance retenue par la commune est la suivante, La durée de la présente convention est de 4 ans

Formule maintenance corrective

7. CCHB : Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) :

La commission doit établir une proposition d'évaluation des charges sous forme d'un rapport qui sera transmis aux conseils municipaux ou au conseil communautaire et aux conseils municipaux (double condition de majorité).

La Communauté de Communes du Haut-Béarn a choisi d'exercer la compétence « mobilité » à compter du 1er juillet 2021.

L'ensemble des conseils municipaux du territoire se sont prononcés favorablement à cette prise de compétence.

Préconisation de la CLECT :

Les recettes actuellement prévisibles permettent de supporter les coûts de fonctionnement et d'investissement des services de mobilité existants ayant été transféré par la CCHB, et la ville d'Oloron Sainte-Marie.

En cette période où l'activité économique peut être tendue, le versement mobilité pourrait être diminué. Il faut donc noter que l'équilibre reste fragile.

Dans cette situation, il est constaté que le transfert des missions de mobilité est sensiblement équilibré en dépenses et en recettes. Par conséquent, la CLECT propose de ne pas modifier les attributions de compensation.

8. SOFAXIS : Assurance du personnel :

Le centre de gestion a retenu la Caisse Nationale de Prévoyance assurance comme assureur et SOFAXIS comme courtier gestionnaire.

Un contrat est mis en place pour notre nouvel employé communal relevant du régime général de la Sécurité sociale (taux fixé à 0,9%)

9. CD64 : Convention route des Mousquetaires

Le Conseil Départemental est maître d'œuvre pour l'aménagement de circuits pédestres (GR, chemins de st Jacques de Compostelle...), la grande traversée des Pyrénées en VTT, des circuits équestres.

Un projet d'aménagement d'un itinéraire équestre traverse en partie notre territoire. Ce projet initié par l'Association européenne de la route d'Artagnan vise à faire découvrir les richesses culturelles et patrimoniales des territoires en s'appuyant sur l'image de d'Artagnan et des mousquetaires.

Mr le Maire propose de donner un avis favorable :

- Au tracé du chemin et de donner la compétence au Conseil départemental pour son aménagement et son entretien.
- D'autoriser le passage des randonneurs sur les parcelles communales
- De s'engager entre autres à préserver les accessibilités et accepter le balisage

10. Désignation d'un correspondant incendie et Secours :

Considérant qu'il n'y a pas dans la commune d'adjoint au maire ou de conseiller municipal chargé des questions de sécurité civile et que la désignation doit être réalisée avant le 1 er novembre 2022 au plus tard, Mr Loïc Lunion, adjoint au Maire, se propose comme référent.

Cadre de ses missions :

- information et sensibilisation des habitants et du conseil municipal
- participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échéant, de la commune
- concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde ;
- concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive.
- concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune.

11. Questions diverses

- Nouvel employé communal : Lucas Cuyeu contrat de 20h depuis le 1^{er} août 2022.
- Avis favorable au projet de méthanisation de la SARL METHA CHARTEZ
- Début des travaux d'aménagement voirie du lotissement Martherine, tronçons du chemin d'Es Bies et rue de la Barrière.
- Devis en attente pour l'aménagement paysager du lotissement Martherine.
- Devis reçu pour la restauration de la structure soutenant la prédelle de l'autel de la Vierge dans l'église.

LA CEREMONIE DU VENDREDI 11 NOVEMBRE DEBUTERA PAR UN DEPOT DE GERBE DEVANT LE MONUMENT AUX MORTS A 11H 30 ET SERA SUIVIE D'UN APERITIF OFFERT PAR LA MUNICIPALITE.